

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™ Coulomat CG-K
FDS-nombre : 000000020620
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
: Centre de contrôle de poison:
France: +33(0)145425959

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4
H312 Nocif par contact cutané.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H312 Nocif par contact cutané.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

P308 + P313

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : N-méthylformamide
tétrahydro-2-furyl-méthanol; alcool tétrahydrofurfurylique

Étiquetage spécial de certains produits: : Réserve aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
N-méthylformamide	123-39-7 616-056-00-X 204-624-6	Acute Tox. 4; H312; Dermale Eye Irrit. 2; H319	>= 60 % - <= 70 %	

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

		Repr. 1B; H360D		
Chlorhydrate de diéthanolamine	14426-21-2 238-396-4		>= 15 % - < 25 %	N.C.*
tétrahydro-2-furyl-méthanol; alcool tétrahydrofurfurylique	97-99-4 603-061-00-7 202-625-6	Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360Df	>= 5 % - < 15 %	
imidazole	288-32-4 613-319-00-0 01-2119485825-24 206-019-2	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D	1 % - < 5 %	
dioxyde de soufre	7446-09-5 016-011-00-9 01-2119485028-34 231-195-2	Press. Gas Liquefied gas; H280 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Corr. 1B; H314	1 % - < 5 %	
Imidazole monohydriodure	68007-08-9 01-0000019482-69 460-240-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Repr. 1B; H360D	1 % - < 5 %	

N.C.* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

oxydes d'azote (NO_x)

Gaz chlorhydrique (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
dioxyde de soufre	EU ELV STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		Indicatif
dioxyde de soufre	EU ELV TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicatif
dioxyde de soufre	FR IOELD VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	
dioxyde de soufre	FR IOELD VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
dioxyde de soufre	FR IOELD VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
dioxyde de soufre	INRS (FR) VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicative réglementaire
dioxyde de soufre	INRS (FR) VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	Indicative réglementaire

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées

STEL - Valeur limite à courte terme

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

FR IOELD - France. VLEP. Limites indicatives d'exposition professionnelle prescrites par l'arrêté du 30 juin 2004 modifié

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

FR IOELD - France. VLEP. Limites indicatives d'exposition professionnelle prescrites par l'arrêté du 30 juin 2004 modifié

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
-----------	-------------	--------------------	--------	--------------------	-----------

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

	finale/ incidence				
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		10,6 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dioxyde de soufre	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	
dioxyde de soufre	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,7 mg/m3	Inhalation	
dioxyde de soufre	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,53 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
imidazole	Eau douce: 0,13 mg/l	Assessment factor: 1000
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/l	Assessment factor: 10000
imidazole	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 100
imidazole	Sédiment d'eau douce: 0,336 mg/kg dw	
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/kg dw	
imidazole	Sol: 0,0425 mg/kg dw	
dioxyde de soufre	:	donnée non disponible
Imidazole monohydriodure	Eau douce: 0,0014 mg/l	Assessment factor:

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

		1000
Imidazole monohydriodure	Eau de mer: 0,00014 mg/l	Assessment factor: 1000
Imidazole monohydriodure	Sédiment d'eau douce: 0,0076 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Sédiment marin: 0,00076 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l	Assessment factor: 10
Imidazole monohydriodure	Sol: 0,0007 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| (a) État physique | : | liquide |
| (b) Couleur | : | jaune clair |
| (c) Odeur | : | aromatique |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | donnée non disponible |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | 152 °C
à 1.013 hPa |
| (g) Limites inférieure et | : | Limite d'explosivité, inférieure |

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

supérieure d'explo	donnée non disponible
	: Limite d'explosivité, supérieure donnée non disponible
(h) Point d'éclair	: 64 °C
(i) Température d'auto-inflammation	: donnée non disponible
(j) Température de décomposition	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
(k) pH	: 5,0 - 6,0 à 20 °C
(l) Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
(m) Solubilité(s)	: Hydrosolubilité: complètement miscible
(n) Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
(o) Pression de vapeur	: donnée non disponible
(p) Densité et / ou densité relative	: env. 1,100 g/cm3 à 20 °C
(q) Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
(r) Caractéristiques de la particule	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Zinc
Bases
Oxydants forts
Acides forts
Des chlorures d'acide
Anhydrides d'acide
Agents réducteurs forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
Gaz chlorhydrique (HCl).

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):
donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
les données toxicologiques ont été établies par conclusion analogique.

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

donnée non disponible

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

(h) STOT-exposition unique:

donnée non disponible

(i) STOT - exposition répétée:

donnée non disponible

(j) Danger par aspiration:

donnée non disponible

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID: Marchandise non
dangereuse

IMDG: Marchandise non
dangereuse

IATA: Marchandise non
dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage

donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H3: TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exceptées en conformité avec l'inventaire TSCA.

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Note

Remarque : en raison de la liste des stocks spécifiques potentiels des composants de cette gamme de produits, des informations complémentaires et plus détaillées sont disponibles sur demande auprès de SafetyDataSheet@Honeywell.com.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

N-méthylformamide	:	H312 Nocif par contact cutané. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360D Peut nuire au fœtus.
tétrahydro-2-furyl-méthanol; alcool tétrahydrofurfurylique	:	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
imidazole	:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H360D Peut nuire au fœtus.
dioxyde de soufre	:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H331 Toxique par inhalation. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Imidazole monohydriodure	:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H360D Peut nuire au fœtus.

HYDRANAL™ Coulomat CG-K

34821-50ML

Version 1.6

Date de révision
03.06.2024

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very biaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
